

**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE**

**26/09/2020 - 09h30 - Ancenis**

Salle du Temps libre - 290 rue des Jeux Olympiques

Présents ou représentés

**Clubs** de Mayenne, La Flèche, Vigneux, Angers BCRR, BC Côte de lumière, Cholet, les Ponts de Cé, le Pouliguen, Avrillé, Nantes BAA, Nantes BCN, Château-Gontier, Angers BC, BC Côte d'Amour, Sablé, la Ferté Bernard, Saumur, Chemillé, Noirmoutier, Ancenis, le Mans BC, Laval, Pornic, Sautron.

**CRED** : BERSON JL, BOHNE A, CARCY JP, CREBASSA JG

**Comité** : NOURY JP, Président, ROBINET B, 1<sup>er</sup> vice-Président, CHAUVIRE D, vice-Présidente Enseignement, GOUMARD D, vice-Président compétitions, BRESSOLLETTE JN, secrétaire général, GRATON B, trésorière FLEURENCE G, directeur des compétitions, LIPSZYC L, animateur pédagogique régional, WYROSTEK T, délégué séniors.

**Invités** : COLLONGUES Y, contrôleur aux comptes, ROUPPERT P, Président Bridge A Tout Cœur 44, GUICHEUX M.

Excusés

**Clubs** de Nantes Erdre, Mesquer-Quimiac, Nantes Louis XVI, Nort sur Erdre, Pays Maraîchins, Thouars, ASPTT Angers.

**Comité** : QUERAN E, BARBA E, CAUMARTIN O.

**Invités** : PANIS M.

Absents

**Clubs** Baugé, Beaulieu, Cercle St Aubain, BC Castelbriannais, Chinon, BC Islais, Le Mans 4AS, les Herbiers, Préfaillles, St Nazaire, Bridge Scrabble Atlantique.

**CRED** : CLERGEAU M, GUILLOIS M, NGUYEN JF.

**Comité** : MOISAN J

Rédacteur de séance : Anne Loriquier, secrétaire du Comité

◆◆◆

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du Procès-Verbal de la dernière AG**
- II. Rapport moral du Président sur l'exercice 2019/2020**
- III. Présentation du rapport financier de l'exercice clos au 30 Juin 2020**
- IV. Rapport du Contrôleur des comptes**
- V. Présentation du budget de l'exercice 2020/2021**
- VI. Questions diverses** : affiliation Bridge A Tout Cœur 44, questions M. Crebassa

◆◆◆

Le 19 septembre 2020, à Ancenis, les membres du Comité Régional d'Anjou de la Fédération Française de Bridge se sont réunis au 290 rue des Jeux Olympiques en Assemblée Générale sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les Présidents de clubs, les membres individuels votant en leur nom propre ou en tant que mandataire et les personnes présentes à cette Assemblée. Celle-ci figure en annexe du présent Procès-Verbal.

◆◆◆

La séance est ouverte à 09h34

## I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE AG

---

☞ *Le Comité Régional d'Anjou approuve-t-il le Procès-Verbal de l'AG du 28/09/19 ?*

✓ *Oui à l'unanimité soit 3 613 voix pour (100%)*

## II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2019/2020

---

*Présentation de Jean-Paul Noury, Président du Comité*

Grand merci à nos amis d'Ancenis, Jean Pierre Perrin, Guy Gaschet et aux bénévoles qui nous accueillent.

Deuxième exercice d'un rapport moral qui a vocation à évoquer la vie du Comité au cours de l'année 2019/2020.

Le premier a été celui d'un exercice présidé par Claude Piou mais il n'en a été retenu que le licenciement de Caroline Baillau.

Le deuxième permettra de passer en revue l'activité du Comité, mais il n'en sera retenu que les effets du Covid 19 sur la vie des clubs et les compétitions de l'année.

Mais revenons à l'exercice terminé le 30 juin dernier, après avoir observé une minute de silence à la mémoire de Pierre Lebret, d'André Bocquet, Yves Russeil, Nicole Dubois, liste qui hélas est incomplète, mais ayons une pensée pour eux tous.

### 1. Accueil des nouveaux Présidents de clubs

Je voudrais adresser à toutes celles et ceux qui ont accepté cette fonction bénévole mes remerciements chaleureux : ils sont devenus nos missionnaires dans un environnement compliqué pour le monde du bridge.

Je me permettrais de les citer :

- Danièle Villeneuve (ASPTT Angers)
- Cécile Bocquet à qui j'adresse un message d'amitié particulier (Le Mans 4 As)
- Marie Hélène Orofino (Noirmoutier)
- Armelle Terrier (Nantes Erdre)
- Dominique de la Brunière (Bridge club Islais)
- Alain Humeau (ABC)
- Loïc Salé (Chinon)
- Marc Métivier (Nort sur Erdre)
- Gino Mousseau (Chemillé)
- Roland Boulinguez (Chateaubriand)
- Jean Luc Roy (Mesquer Quimiac)

Et tout récemment Serge Brevet nouveau Président du BCRR après la démission de Klaus Bellanger

Félicitations à toutes et tous et bon courage, la tâche sera rude.

## 2. Evolution des licenciés et des clubs

Sur le plan de la Fédération, au 30 juin 2020, le nombre de licenciés a encore baissé à 89150 licenciés soit une perte de 1500 licenciés. Neuf comités ont progressé amenant 650 licenciés supplémentaires mais 20 comités voient leurs effectifs se réduire, dont les comités de la région parisienne qui perdent 650 licenciés.

Sur le plan de notre Comité, toujours au 30 juin, nous avons enregistré une progression de 55 membres, soit +1%, atteignant 4450 licenciés qui font de notre Comité le 5<sup>ème</sup> en importance et 5% du total de la Fédération.

Nous avons pourtant subi quelques mauvais coups, la disparition du club de Guérande, l'ATSCAF à Angers et plus récemment le BAC 44. Les 3 clubs représentent 114 joueurs. Nous avons heureusement constaté l'arrivée du club de Mesquer-Quimiac et ses 27 licenciés, dont je salue le nouveau Président, Jean Luc ROY, et le Président Patrice Rouppert d'un club en cours d'affiliation nous fait le plaisir de participer à notre assemblée.

Mais le dynamisme de nos clubs a compensé ces pertes par la progression de 22 clubs quand seulement 15 autres voyaient leurs effectifs se réduire.

Nous avons reçu de la Fédération une subvention à ce titre de 1110€, subvention la plus élevée après celle de la Bretagne. Cette somme sera entièrement restituée aux 16 clubs bénéficiaires.

La lecture des chiffres au 25 septembre pourrait paraître catastrophique puisque, en conformité avec les statistiques fédérales, nous serions avec 1272 licenciés en recul de plus de 51% par rapport à l'année dernière à la même date, un peu mieux que la Fédération -53%. Je

considère ces chiffres comme non significatifs car plusieurs clubs affichent des résultats nuls, tout simplement parce qu'ils n'ont pas ouvert (Laval à titre d'exemple 159 contre 1).

Les contacts que j'ai eus avec plusieurs Présidents me font ressortir des appréciations contrastées, sans pessimisme alarmant.

### **3. La vie du Comité**

Concernant le licenciement de Caroline, nous avons effectué plusieurs tentatives de médiation sans qu'aucune solution n'aboutisse du fait des refus successifs de l'intéressée. Le Bureau a accepté de proposer une indemnité à hauteur de 15000€, sous la seule condition de l'homologation par le Conseil Régional, soit l'équivalent de plus de 5 mois de salaire annuel s'ajoutant à l'indemnité déjà versée formant un total de 7 mois de salaires.

Caroline a saisi le Conseil des Prud'hommes d'Angers en formulant une demande 98000€ soit près de 3 ans de salaires pour 7 ans de présence.

Lors de la séance de conciliation à laquelle j'ai assisté, l'avocat demandeur a réduit sa demande à 35000€, précisant que sa cliente ne lui laissait que très peu de marge de manœuvre. Devant l'échec de la conciliation, un calendrier a été arrêté et nous conduit à fournir nos conclusions pour le 10 octobre. Je me permets de vous rappeler que Caroline a été licenciée sans faute grave ou lourde, que seule la reconnaissance par un Tribunal du caractère abusif du licenciement conduirait à ouvrir une indemnisation complémentaire. Si tel était le cas, la loi limite l'indemnisation entre 1 et 8 mois de salaire. La jurisprudence se situe très généralement entre 2 et 6 mois.

Je ne désespère pas que la raison vienne à l'emporter et que dans l'intérêt de tous un compromis soit trouvé.

Anne Loriquer nous a rejoint en octobre dernier après un intérim satisfaisant de 2 mois de Mounirah en aout et septembre. Je crois pouvoir dire que ce recrutement très professionnel nous a permis d'obtenir un niveau de grande satisfaction tant sur le plan de l'accueil que du secrétariat et de la collaboration concernant l'organisation des compétitions. Je suis à peu près certain que vous partagez cette appréciation.

Nous avons réintégré le siège social à Angers grâce à un accord avec l'ABC qui nous accueille.

Nous avons très régulièrement servi le site internet du Comité dont la fréquentation s'est encore accrue, un peu plus d'un million de visites pour une moyenne d'un peu plus de 6 pages examinées. J'ai pu constater par les satisfactions et les quelques critiques exprimées qu'il était largement utilisé. Je remercie à cet égard Jean Noël Bressollette, Pascale Chamaulte et Anne qui actualisent régulièrement ce site. De très nombreux clubs sont désormais en lien avec le site internet du Comité.

27 clubs sur 41 ont rouvert leurs portes au 25 septembre avec une fréquentation se situant entre 30 et 40% de celle de l'année précédente (4600 participations à des tournois contre un peu moins de 20 000 l'année dernière).

Un mot sur les arbitres pour vous informer que nous avons adopté une nouvelle charte arbitrale avec révision des tarifs et des frais de déplacements après un échange fructueux avec leur délégué, le regretté Pierre Lebret.

Compte tenu de la proximité des élections (septembre 2021) et de l'absence de sujet majeur, je vous propose de ne pas remplacer Pierre.

Je voudrais saluer l'activité exemplaire des membres du Bureau qui n'ont jamais cessé de travailler pendant cette période de confinement, et remercier Gérard Fleurence et Dominique Goumard pour l'énergie et la compétence déployées pour élaborer un calendrier dont le contenu nous était imposé par une décision fédérale, avec son lot de difficultés concernant les dates, les lieux et la désignation des arbitres.

Mais nous aurons à revenir sur les risques pesant sur l'activité des clubs et l'organisation des compétitions, compte tenu des nouvelles restrictions imposées par le Gouvernement et les Préfets.

#### **4. Secteur Jeunesse**

Les efforts en direction de la jeunesse ont été largement poursuivis bien que la finale régionale et nationale des scolaires et des cadets n'ait pu se disputer en raison du Covid 19.

Un stage cadet a été tenu à Angers pendant 3 jours début juillet avec la participation de 12 jeunes et l'assistance de Briec Pesnel et Pierre Bedouet. Le niveau de satisfaction des participants est très satisfaisant. Deux autres stages ont été tenus à Nantes au BAA (oct 19 et janv 20).

Un déplacement d'une vingtaine de jeunes s'est opéré à Biarritz comme nous l'avons fait depuis quelques années. Je remercie les accompagnateurs et notamment Jean Yves Grant.

Nous avons participé avec les comités du Lyonnais et des Flandres à un tournoi sur BBO qui a rassemblé une dizaine de joueurs de notre Comité. D'autres rendez-vous BBO ont été organisés.

La Fédération a accepté de conserver dans la même catégorie les scolaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année ce qui permettrait leur participation aux finales régionales et nationales en 2021.

Merci à toute l'équipe de Jean François Dupic.

Je terminerai ce chapitre par une mauvaise nouvelle car j'ai reçu la démission d'Olivier Caumartin pour des raisons professionnelles et personnelles. Compte tenu de la proximité des prochaines élections (septembre 2021), il ne m'est pas apparu opportun d'organiser une

élection spécifique, d'autant que je suis certain qu'il pourrait donner un coup de main si nécessaire.

## **5. Compétitions**

Nous avons eu jusqu'au 15 mars une participation de très bon niveau à l'ensemble des compétitions que nous avons organisées.

Malheureusement les Interclubs préparés par les 3 clubs mayennais n'ont pu se tenir, alors que toutes les conditions d'une très belle manifestation étaient réunies, tant par l'implication des organisateurs que par la qualité des locaux mis à notre disposition. Les Interclubs de 2021 étant déjà programmés au Mans les 27 et 28 mars prochain, Château-Gontier nous recevra en 2022.

Le calendrier de 2019-2020 s'est trouvé bouleversé par l'arrêt des compétitions au 15 mars. Il est chargé par la volonté de la Fédération de terminer certaines compétitions dans le courant du dernier trimestre 2020. Les compétitions 2020/2021 s'en trouvent allégées pour permettre de concentrer celles-ci sur le premier semestre 2021. La seule compétition qui fera l'objet d'une finale de Ligue sera l'excellence par paires dont la finale de Comité réunissant 40 paires se tiendra le week-end prochain.

Nous nous sommes pliés aux décisions de la Fédération mais nous avons aux côtés de la Bretagne plaidé pour geler les compétitions au niveau où elles étaient au 13 mars, afin de ne pas prendre le risque d'avoir 2 saisons successives « pourries ».

Je donnerai la parole à Dominique et Gérard pour qu'ils nous fassent part de leurs préoccupations et nous aurons ensemble à déterminer les décisions à prendre.

## **6. Nos actions face aux conséquences du Covid 19**

Le bureau a continué à travailler par l'organisation de 5 visioconférences régulières sur les 7 bureaux organisés.

Nous avons assisté les 2 clubs qui rencontraient des difficultés, clubs qui ont déposé des dossiers à la commission d'assistance et de solidarité qui doit rendre ses conclusions à la fin de ce mois.

Nous avons répondu à nombre d'interrogations sur l'application des protocoles sanitaires successifs qui ont soulevé nombre de difficultés.

Nous avons acheté 50 séparations plexiglass avec le concours de la Fédération puis 50 supplémentaires en raison du souhait de plusieurs clubs de racheter ces aménagements.

Le solde des séparations seront mise à la disposition des clubs pour une acquisition ou pour l'organisation de compétitions. En faire la demande au secrétariat.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier toutes les démarches et contributions faites pour conserver le contact avec nos membres.

Remercier Bridge Plus et Yves Jeanneteau qui nous ont soumis des problèmes et les ont commentés sur le site du Comité, remercier les clubs qui ont organisé des tournois sur BBO (nous avons reçu pour mai et juin 830€ qui seront intégralement reversés aux clubs, le Comité ayant pris en charge les frais d'arbitrage (450€), saluer les clubs qui ont maintenu des contacts téléphoniques ou internet avec leurs membres pour souhaiter leurs anniversaires ou prendre de leurs nouvelles, féliciter les auteurs de toutes les initiatives destinées à maintenir le contact (Cf Château Gontier).

L'objectif prioritaire est de rassurer nos membres sur le respect du protocole sanitaire, et de les faire revenir dans nos clubs.

Sur le plan financier, notre gardienne du temple a parfaitement œuvré puisque nous avons cantonné tous les frais de fonctionnement et bénéficié des modalités du chômage partiel concernant Anne Loriquer, que je remercie pour sa disponibilité pendant cette période.

Les résultats que vous découvrirez dans quelques instants sont très satisfaisants compte tenu des circonstances. Merci Béatrice.

Nous avons annulé le Conseil Régional prévu à Ancenis le 8 mai et substitué à cette réunion ensemble une consultation écrite sur les sujets qui auraient été traités, à savoir le calendrier et les statuts et le règlement intérieur. Si la participation au vote a été trop modeste, les résultats enregistrés sont très satisfaisants (90% à 100% d'adhésion aux propositions faites).

A cet égard, et rappelant qu'un débat avait eu lieu lors du Conseil Régional du 8 février, je souhaite remercier très chaleureusement l'équipe qui a travaillé sur ce sujet à savoir Bernard Robinet, Michel Guillois, Jean François Dupic et Hervé Boniface.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, est-il encore besoin de vous rassurer : le commandant a continué à travailler avec son équipage, n'a pas quitté le navire dans la tempête, sans jamais songer à débarquer les passagers, bien au contraire !

J'ouvre le débat et vous remercie du fond du cœur du soutien qu'un grand nombre d'entre vous m'ont témoigné.

**\*\*\* Intervention de JG Crebassa**

JGC est outré par la communication faite par le Président au début de la situation liée au Covid (communication du 09/03). L'assemblée fait part de son mécontentement face à l'attitude de M. Crebassa et demande à clore le sujet.

Concernant le vote du Conseil Régional par consultation écrite, « il était tout à fait possible d'organiser une visioconférence ». Ce à quoi, le Président répond que le projet de Statuts et Règlement Intérieur a déjà été présenté au Conseil Régional du 08 février 2020. S'en est suivi de nombreux échanges entre la commission et les Président(e)s de club afin de proposer une

version aboutie, envoyée par mail au Conseil Régional pour consultation le 26/08/2020 puis pour vote le 07/09/2020. La version proposée en AGE tient compte des retours enregistrés depuis le 26/08/2020. Le Président s'est assuré de la validité de la procédure.

L'augmentation des licences serait due principalement à l'action de Claude Piou.

JGC nous donne des nouvelles de C. Baillau. Un cancer du pancréas déclaré en mai 2020, 5 chimiothérapies et une opération prévue le 14 octobre. Un mot de ceux qui le souhaitent serait bienvenu.

## 7. Retour sur les compétitions

G. Fleurence attire l'attention sur les modifications 2020 du RNC à savoir : *pour les épreuves de la saison 20-21 et pour les suivantes les joueurs classés 2♣ sont autorisés à jouer sous condition en Promotion et ceux classés 1♣ en Honneur (art.15 et 29 des modifications RNC 2020)*

Point Covid19, compte-tenu de l'évolution des mesures sanitaires, G. Fleurence exprime sa réticence à la tenue des compétitions 19-20, celles-ci ne pouvant être appliquées strictement pour les compétitions par 4 notamment. Selon lui, nous devrions annuler les compétitions 19-20 sur le modèle du Comité de Bretagne.

B. Robinet, s'est renseigné sur les dernières restrictions sanitaires. En zone alerte (nos 3 départements) une interdiction de rassemblement de + de 30 personnes va être mise en place dès le 28/11. Modalités exactes non connues au 26/09.

D. Goumard : fin juin 2020, la FFB décide de terminer les épreuves Dames/4 Excellence et Open/2 Excellence sur le dernier trimestre 2020. Après concertation, le Bureau décide également de rajouter d'autres compétitions telles que les Interclubs et le Mixte/4 (les conditions sanitaires étant plus favorables à ce moment de l'année). Néanmoins, nous ne pouvons que constater, depuis quelques jours, un durcissement des mesures et par conséquent il devient nécessaire d'annuler certaines compétitions. DGo. soulève cependant la question de la Coupe des Pays de Loire et de la Coupe de France qui ne concerne que des rencontres à 8 maximum dans les clubs ou chez soi (sur 2 tables).

\*\*\* Un échange s'en suit avec l'assemblée puis l'avis général est demandé.

A mains levées, la majorité des Président(e)s souhaite l'annulation des compétitions 19-20. Le vote est moins consensuel sur la poursuite ou non de la Coupe des Pays de Loire et de la Coupe de France (poids relatif des clubs non considéré).

- ✓ Le Président annonce l'annulation de toutes les compétitions 19-20.

La ½ FC Mixte/2 Excellence, saison 20-21 initialement prévue le 21/11/20 sera déplacée en décembre.

☞ *Le Comité Régional d'Anjou approuve-t-il le rapport moral présenté par le Président sur l'exercice 2019/2020 ?*

✓ Rapport moral adopté à l'unanimité soit 3 613 voix pour (100%).

JGC exprime une intention négative mais il ne bénéficie pas du droit de vote.

### III. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2020

---

*Présentation de Béatrice Graton, trésorière*

*Le rapport est diffusé sur écran (annexe 1) et un extrait a été distribué aux participants qui le souhaitent.*

#### Recettes

- Il n'y a eu que 6 mois d'activité normale
- Au 15/03, les compétitions par paires sont bien avancées ce qui n'est pas le cas pour les compétitions par quatre. Le Comité est de ce fait impacté avec un réel manque à gagner pour ces dernières.

#### Charges

- Celles liées à la facturation FFB des compétitions ne sont pas contrebalancées par les recettes des compétitions. En effet, la FFB facture la compétition dans son ensemble alors que le Comité est rétribué par stade de compétitions jouées.
- Les 2000€ des Interclubs 19-20 sont laissés en charge afin de ne pas doubler celles de la saison prochaine.
- Grâce aux aides gouvernementales de chômage partiel (Covid19), la charge salariale d'ALo. est en baisse.
- Bridge scolaire : 10 000€ au lieu de 5000€ en lien avec l'aide au déplacement sur le festival de Biarritz (26 jeunes+6 adultes).
- 3000€ ont été provisionnés pour compléter la somme d'indemnisation proposée dans l'affaire C. Baillau soit 15000€ au total.

#### Bilan

- Il n'y a plus d'actif, tout est amorti, les dépenses sont passées en charge.
- BGr. rappelle aux clubs la possibilité d'une aide financière au développement pour eux (bridgemates et vidéoprojecteurs).
- Trésorerie : - 63 000€ (charges N-1 + aide au développement).

### IV. RAPPORT DU CONTROLEUR DES COMPTES

---

*Intervention du contrôleur des comptes : Yves Collongues*

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale de 2017, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2020.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes qui vous ont été présentés.

#### Opinion sur les comptes annuels de l'exercice

Nous avons effectué nos contrôles en mettant en œuvre les diligences qui permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Ainsi, lors de notre audit réalisé en présence de Béatrice Graton il y a quelques jours, nous avons examiné les écritures comptables par sondage, les justificatifs des soldes comptables de chaque compte du bilan, avec une attention particulière aux mouvements liés aux événements de cette année perturbée.

Au vu des éléments apportés, nous certifions que les comptes de l'exercice 2019/2020 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle tant du résultat de l'exercice écoulé (-2052 euros) que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice (total du bilan : 196409 euros)

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ces comptes. »

M. Collongues demande à ce que les clubs qui n'auraient pas encore réglé leur solde (19-20) au Comité le fassent au plus vite. Dans l'idéal, les clubs devraient solder leurs dus avant le 30 juin de chaque année, même pour les petits montants.

☞ *Le Comité Régional d'Anjou approuve-t-il le rapport financier de l'exercice 2019/2020 qui vient d'être présenté?*

✓ *Rapport financier adopté à l'unanimité soit 3 613 voix pour (100%).*

## **V. PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2020/2021**

---

*Annexe 1, dernière page*

Le Budget est présenté avec un déficit de 25 760€

BGr. a fait un abattement de 20% sur les recettes, les charges de licences et un abattement de 35% sur les recettes et charges de compétitions. Tout ceci sur la base des chiffres de la saison 2018/2019

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

---

### **1. Affiliation Bridge A Tout Cœur 44**

*Intervention de Patrice Rouppert, Président « nouveau » BAC 44*

« L'ancien » BAC 44 a connu de grosses difficultés financières liées à un bail commercial complexe et la Covid19 n'a fait qu'aggraver la situation. Une liquidation judiciaire est en cours.

Les adhérents du club étant très attachés à celui-ci, une volonté commune de poursuivre l'aventure a vu le jour et une nouvelle association est née : Bridge A Tout Cœur 44 (BAC44), à l'initiative de Gérard Pouplin, d'Alain Giampiccolo et Patrice Rouppert.

1 local mis à disposition gracieusement par la Mairie pour les tournois : 2 fois/semaine.

1 local mis à disposition par l'Amicale Laïque de la Jonelière pour les cours moyennant 8€/an par élève.

80 adhérents de l'ancien BAC44 ont été conviés à rejoindre la nouvelle association.

1<sup>er</sup> tournoi prévus 05 et 07/10/20.

Programme de formation initiation et perfectionnement en place.

☞ *Le Comité Régional d'Anjou approuve-t-il l'entrée du Bridge A Tout Cœur 44 au sein du Comité d'Anjou ?*

✓ *Oui à l'unanimité soit 3 613 voix pour (100%).*

## 2. Questions JG Crebassa

Le Président précise, qu'à priori, toutes les réponses ont été abordées lors du déroulement de l'Assemblée Générale et demande si un autre point doit être évoqué ?

JGC confirme et souhaite en rester là.

*\*\*\* Intervention de JF Dupic, Président BC Avrillé*

Il y a eu un cas de Covid dans son club. La personne a été testée « négatif » puis « positif » 3 jours plus tard. Le club a alors fermé 15 jours et aucun cas n'a été recensé depuis. Protocole ARS mis en place.

JFD. appelle les clubs à ne pas stigmatiser les joueurs d'un autre club sous prétexte qu'un cas de Covid s'est déclaré. Le Président peut répondre à certaines questions et garantir le sérieux du protocole mais ne pourra révéler l'identité du cas en question.

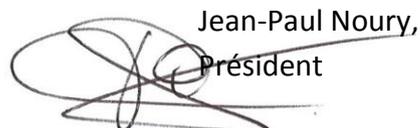
*\*\*\* Intervention de L. Lipszick, animateur pédagogique régional*

Lli. nous informe de 5 nouveaux moniteurs diplômés cette saison.

Il nous informe également de la mise en ligne d'un nouveau support sur le site FFB. Mis en place par l'Université du Bridge, il s'agit de conférences pédagogiques (demander le lien si intéressé), principalement pour les maîtres assistants mais à consulter par tous les enseignants car très riche d'enseignements.

Merci aux Présidents d'en informer leurs moniteurs.

Fin de séance à 11h39

  
Jean-Paul Noury,  
Président